De la situation de l'Église orthodoxe ukrainienne

Déclaration adoptée lors de la réunion du Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe, le 26 février 2019.

Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe constate avec une profonde inquiétude la brusque aggravation de la situation de l'Église orthodoxe ukrainienne.

L'octroi d'un « tomos d'autocéphalie » par le Patriarcat de Constantinople à la prétendue « église orthodoxe d'Ukraine », fondée artificiellement par la fusion de deux structures schismatiques, a encore accentué la division entre les orthodoxes d'Ukraine, et considérablement aggravé les relations interconfessionnelles.

La brutale intervention des autorités civiles ukrainiennes dans la vie interne de l'Église suscite une inquiétude particulière, ainsi que les tentatives des politiciens d'instrumentaliser l'Église dans leurs intérêts conjoncturels. Dans le même temps, les droits fondamentaux et les libertés, garanties, notamment, par la Constitution de l'Ukraine, sont foulés aux pieds.

La Rada suprême d'Ukraine a adopté des lois discriminatoires, qui sont entrées en vigueur, dont l'objet est de priver l'Église orthodoxe ukrainienne de sa dénomination et de légaliser la pratique des saisies de ses églises et de ses monastères. Les fidèles de l'Église canonique sont limités dans l'exercice de leurs droits : le clergé n'a plus la possibilité d'assurer l'aumônerie des militaires, des agents du maintien de l'ordre et des prisonniers.

Il devient de plus en plus évident que le but des représentants des autorités civiles en exercice est de liquider l'Église orthodoxe ukrainienne. Les autorités locales et les organes du maintien de l'ordre ont reçu des recommandations les incitant à favoriser au maximum le transfert des communautés de l'Église orthodoxe ukrainienne au schisme.

Les plus grands monastères de l'Église orthodoxe ukrainienne, ses sanctuaires historiques de la Laure des Grottes de Kiev et de la Laure de Potchaïev, risquent de lui être enlevés.

Dans la majorité des cas, les églises sont retirées aux communautés paroissiales en dépit de leur décision de rester dans l'Église canonique. La décision de la communauté paroissiale est annulée par un vote de l'assemblée générale des citoyens, qui sont loin d'être toujours membres de la paroisse de l'Église orthodoxe ukrainienne. Les procès-verbaux de ces assemblées sont approuvés par les organes

du pouvoir, après quoi l'église est saisie avec le concours des forces de police.

L'iniquité en cours a causé un surcroît de violence contre le clergé et les fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne. En dépit des assurances des dirigeants de l'Ukraine et du Patriarcat de Constantinople, sur le caractère pacifique de la prétendue « réunification de l'Orthodoxie ukrainienne », des dizaines d'églises ont été enlevées par effraction à la communauté, avec le soutien de formations militarisées. Dans de nombreux cas, les clercs et les fidèles de l'Église canonique cherchant à défendre leurs sanctuaires ont été frappés. Des dizaines de communautés de l'Église orthodoxe ukrainienne sont contraintes de se réunir pour prier dans des maisons privées ou dehors.

Dans cette situation difficile, nous appelons tous les fidèles enfants de l'Église orthodoxe russe à redoubler de prières pour leurs frères qui souffrent en Ukraine, pour que le courage et la patience chrétienne leur soient accordées dans leur défense de la sainte Orthodoxie.

Nous appelons les autorités civiles ukrainiennes à cesser les persécutions contre leurs propres citoyens qui ne souhaitent pas rejoindre le schisme.

Nous prions les Églises orthodoxes locales de soutenir par la prière l'Église orthodoxe ukrainienne persécutée, dirigée par le métropolite de Kiev et de toute l'Ukraine Onuphre.

Nous appelons la communauté internationale à prêter attention aux faits criants de violation des droits de l'homme et à évaluer comme elle le mérite cette brutale ingérence de l'état ukrainien dans les affaires de l'Église.

Source: https://mospat.ru/fr/news/46596/